



# L'ASSURANCE

DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## Les solutions d'assurance

indispensables pour exercer vos compétences  
en matière d'urbanisme et de logement



**SMABTP**

BÂTIR L'AVENIR AVEC ASSURANCE



## COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ACTEURS PUBLICS : DE NOMBREUX PARAMÈTRES À PRENDRE EN COMPTE EN MATIÈRE D'ASSURANCE

- Du projet voté à l'exploitation de l'ouvrage, la collectivité locale, devenue maître d'ouvrage et investisseur, endosse des responsabilités importantes liées à la construction, à la rénovation et à la gestion de bâtiments et des équipements publics.
- Logement, urbanisme, aménagement des espaces ... : à chaque instant, vous devez prendre en compte des enjeux multiples, sociaux, économiques et environnementaux, en phase avec les besoins et attentes de la société française.  
C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il faut vous entourer d'un partenaire de confiance, qui connaît votre métier et les risques auxquels vous pouvez être confrontés et qui vous apporte des réponses adaptées en matière d'assurance.
- Avec son réseau d'experts et ses services de gestions décentralisés, SMABTP sait vous accompagner dans la gestion de vos contrats et de vos éventuels sinistres.

## TOUTE L'EXPERTISE DE SMABTP AU SERVICE DES ACTEURS ET MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS

Avec SMABTP, plus qu'un assureur, c'est un véritable partenaire spécialisé qui est à vos côtés et à votre service : vous n'êtes jamais seul face à vos risques.

Grâce à un savoir-faire acquis au cours de 160 années d'expérience, SMABTP a élaboré pour vous, acteur public agissant comme maître d'ouvrage et investisseur, un dispositif d'assurance complet. Nos équipes de proximité seront vos interlocuteurs au quotidien tout au long de la vie du contrat.

Pour tous les risques auxquels vous pouvez être confrontés : une solution SMABTP existe.



# LES SOLUTIONS D'ASSURANCE SMABTP POUR VOTRE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE



## Assurez vos chantiers de construction et de rénovation

Les risques liés à une opération de construction sont multiples et les enjeux financiers qui en résultent peuvent être très lourds. Il est essentiel de sécuriser vos projets immobiliers de l'acquisition du terrain destiné à l'opération jusqu'à 10 ans après réception.

➤ DELTA CHANTIER

## Assurez vos chantiers d'ouvrages d'infrastructure

Vous êtes susceptible d'initier la réalisation d'ouvrages d'infrastructure et vous souhaitez à la fois pérenniser vos investissements et vous protéger face à un risque de sinistre qui interviendrait lors du chantier ou après sa réception.

En matière de construction, les entreprises sont tenues vis-à-vis des maîtres d'ouvrage aux mêmes obligations, avec une présomption de responsabilité en cas d'atteinte à la solidité ou d'impropriété de destination de l'ouvrage pendant 10 ans. Toutefois, pour les ouvrages d'infrastructure, les entreprises n'ont pas l'obligation de s'assurer ; aussi leurs propres contrats d'assurance limitent, voire excluent, les garanties concernant ce type de réalisations.

Dans ces conditions, il est donc essentiel pour les maîtres d'ouvrage de bien de se protéger au travers d'une solution spécifique.

➤ FONDÉOS CHANTIER



## Préservez vos investissements dans vos ouvrages d'infrastructure

Station d'épuration en panne, stade vandalisé, pont effondré... Le coût d'un sinistre sur un ouvrage d'infrastructure en exploitation peut être catastrophique pour les finances d'une collectivité locale ou d'une entreprise publique. Afin de préserver vos finances et de ne pas remettre en causes vos investissements, s'assurer peut s'avérer plus que nécessaire.

➤ FONDÉOS DOMMAGES AUX BIENS



## Gérez efficacement votre parc automobile

Vous avez besoin de couvrir vos déplacements et ceux de vos collaborateurs. Si l'assurance en responsabilité civile automobile est obligatoire pour tous les véhicules, il ne faut pas négliger la prise en charge des dommages que peuvent subir vos véhicules ni l'assistance dont vous pouvez avoir besoin en cas d'accidents.

➤ VÉHI PRO Flotte

## Les déplacements professionnels de vos collaborateurs

Vos collaborateurs sont amenés à se déplacer à titre professionnel avec leur véhicule personnel. En cas d'accident, la collectivité est responsable de tous les dommages.

➤ VÉHI PRO Mission

# ASSUREZ VOS CHANTIERS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION



## ➤ DELTA CHANTIER

La solution d'assurance indispensable pour intervenir, en toute sécurité, en tant que maître d'ouvrage : Dommages-Ouvrage, Tous Risques Chantier, Responsabilité civile du maître d'ouvrage, Contrat Collectif de Responsabilité Décennale pour les chantiers aux montants très importants.



- **Un contrat modulable** : un choix à la carte de différentes conventions, pour bâtir un système d'assurance, chantier par chantier, en fonction de vos besoins.
- **Une solution sécurisante** : vous êtes assuré à compter de l'acquisition du terrain destiné à l'opération et jusqu'à 10 ans après la réception.
- **Une couverture complète, y compris des risques numériques** : grâce à la convention TRC CYBER, la reconstitution des données numériques du chantier est garantie.

# ASSUREZ VOS CHANTIERS D'OUVRAGES D'INFRASTRUCTURE

## ➤ FONDÉOS CHANTIER

Une solution unique permettant de s'assurer contre les risques auxquels le maître d'ouvrage s'expose dans le cadre de la construction d'un ouvrage d'infrastructure non soumis à l'obligation d'assurance décennale. C'est une offre packagée, apportant des garanties de dommages avant réception à l'ouvrage et aux équipements, dommages à l'ouvrage et aux équipements après réception et une garantie de responsabilité civile.



- **Un contrat adapté à l'assurance des projets d'infrastructure**, que ce soit en construction neuve ou en rénovation.
- **Une solution sur mesure** avec 4 conventions d'assurance pouvant être souscrites séparément en fonction des besoins : Responsabilité Civile, Tous Risques Chantier, Tous Risques Montage, Décennale.
- Une garantie pertes d'exploitation anticipées pour couvrir, en cas de retard du chantier du fait d'un sinistre, la **rentabilité attendue de l'investissement** à la date prévue par les plans de financement.

# PRÉSERVEZ VOS INVESTISSEMENTS DANS VOS OUVRAGES D'INFRASTRUCTURE



## ➤ FONDÉOS DOMMAGES AUX BIENS

Un contrat destiné à tous les acteurs et gestionnaires publics d'ouvrages de génie civil. Il permet de sécuriser les investissements de ces derniers en assurant les dommages qui pourraient survenir sur les ouvrages de génie civil en exploitation, habituellement exclus des contrats d'assurance de dommages aux biens (stations d'épuration, stades, parkings publics ...).



- **Toutes les garanties essentielles** : incendie, explosion, tempête, catastrophes naturelles, dégâts des eaux, vol, vandalisme, détérioration.
- **Un contrat modulable** : grâce à ses options, il permet une adaptation aux besoins de votre collectivité, avec un prix au plus juste.
- **Un contrat vraiment complet** avec la protection non seulement de l'ouvrage, mais également des bâtiments annexes et de leur contenu et leurs équipements : barrières de péage, vestiaires de stades, pompes de stations d'épuration...

# GÉREZ EFFICACEMENT VOTRE PARC AUTOMOBILE



## ➤ VÉHI PRO Flotte

Une solution d'assurance multirisque couvrant les flottes de plus de 5 véhicules professionnels.



- **Un contrat complet** : l'ensemble de vos véhicules est couvert par un seul contrat.
- **Différents niveaux de garanties** vous permettant de choisir le niveau de protection adapté aux véhicules de votre flotte.
- **Une gestion simplifiée** : VÉHI PRO Flotte permet d'assurer l'ensemble de votre flotte sans désignation de conducteur : tous vos salariés et agents, même les conducteurs novices, peuvent ainsi conduire les véhicules de votre collectivité.

## LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS DE VOS COLLABORATEURS

## ➤ VÉHI PRO Mission

La couverture de votre responsabilité d'employeur lors des déplacements professionnels de vos collaborateurs avec leur véhicule personnel.



- **Un contrat complet** : une assurance multirisque couvrant les dommages aux véhicules des collaborateurs, les dommages aux tiers, les dommages corporels du conducteur ainsi qu'une assistance complète.
- **Un contrat unique** qui vous permet d'assurer dans un même contrat vos collaborateurs sédentaires ou non sédentaires ou l'ensemble de vos collaborateurs.
- **Votre responsabilité d'employeur couverte à 100 %** même en cas de défaut d'assurance personnelle de vos collaborateurs.



# POURQUOI CHOISIR SMABTP

Connaissance des spécificités de vos projets et de vos contraintes, écoute et accompagnement au quotidien, conseils et assistance pour vous apporter des solutions d'assurance sur mesure : depuis plus de 160 ans, SMABTP constitue une référence en matière d'assurance des risques professionnels.

**SMABTP, notre métier : assurer le vôtre.**

## ▶ LE GROUPE SMA, UN GROUPE MUTUALISTE SOLIDE

Depuis sa création en 1859, le Groupe SMA s'appuie sur des valeurs fortes qui ont contribué à sa réputation et à sa réussite : expertise technique, savoir-faire en matière d'analyse de risques, valeurs mutualistes et engagement auprès de ses assurés, gestion prudente et rigoureuse de ses actifs.

Constitué de SMABTP et de SMAvie, le Groupe SMA est aujourd'hui l'un des acteurs majeurs du marché de l'assurance et le leader dans le domaine de l'assurance construction.

## ▶ UNE RÉACTIVITÉ ET UNE EFFICACITÉ RECONNUE

Grâce à une structure décentralisée, la gestion des contrats et des sinistres des clients est prise en charge rapidement par des interlocuteurs spécialisés, localisés en régions et ce, en conformité avec nos engagements de service.

## ▶ UNE PRÉSENCE COMMERCIALE AU PLUS PROCHE DE VOUS

Près de 25 conseillers dédiés à l'univers des acteurs publics et privés de la maîtrise d'ouvrage, répartis sur tout le territoire français, vous accompagnent au quotidien pour construire votre dispositif d'assurance.

## ▶ UN RÉSEAU UNIQUE D'EXPERTS CONSEILS

Avec SOCABAT GIE, SMABTP dispose depuis 40 ans d'une structure unique dans le secteur de l'assurance, destinée à apporter son expertise en matière d'études et d'analyse de risques ou de sinistres. Composé d'une centaine d'experts conseils, ingénieurs et architectes, SOCABAT GIE assiste SMABTP et ses assurés, à chaque étape d'un contrat, de la souscription de ce dernier jusqu'au règlement des sinistres.

## ▶ EXCELLENCE SMA : UNE FONDATION AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

Créée en 1994, la fondation d'entreprise EXCELLENCE SMA s'engage au quotidien dans la promotion de la qualité, de la sécurité et de la prévention des risques dans la construction. Acteur incontournable de la prévention, la fondation conçoit des documents pédagogiques, dispense des formations, organise des rencontres, finance la recherche et encourage l'innovation en décernant de nombreux prix.

## ▶ L'INNOVATION AU CŒUR DE LA DÉMARCHE DE SMABTP

SMABTP a le souci constant de faire évoluer ses solutions d'assurances et les services apportés à ses assurés, afin de s'adapter à la transformation de leurs métiers, aux évolutions de leurs organisations et de leurs modes de gestion et, bien entendu, à l'apparition de nouveaux risques auxquels ils doivent faire face.

## ▶ SMABTP EN CHIFFRES

- Plus de 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel.
- 2 800 collaborateurs.
- Un ratio de solvabilité parmi les plus élevés en France et en Europe.
- 1<sup>er</sup> assureur en dommages-ouvrage avec plus de 5 000 chantiers assurés chaque année.
- 1<sup>er</sup> assureur en responsabilité décennale en France.
- Plus de 150 000 contrats gérés en assurance de biens et de responsabilité.
- 6<sup>ème</sup> assureur de flottes de véhicules professionnels avec plus de 9 000 contrats gérés.



# Le Groupe SMA, un partenaire à vos côtés

SMABTP est l'assureur de référence de la construction et de l'immobilier.

Grâce à une parfaite connaissance des besoins de chaque profession, SMABTP propose des produits d'assurance complets, adaptés à chaque métier et permettant de couvrir tous les risques auxquels peuvent être confrontés les acteurs publics et privés.

Leader du marché, il accompagne depuis plus de 160 ans tous les intervenants à l'acte de construire et contribue à leur réussite ainsi qu'à leur développement.

Au travers de SMAvie, des solutions d'épargne, de santé, de prévoyance et de retraite peuvent également vous être proposées.

## Le conseiller SMABTP un spécialiste à votre écoute

Interlocuteur privilégié et en contact régulier avec vous, votre conseiller SMABTP vous aide à définir ou faire évoluer votre couverture d'assurance. Sa connaissance de votre environnement et de ses risques lui permet de vous recommander les solutions les plus adaptées à votre structure.

À votre écoute pour prendre en compte la réalité économique de vos activités et bien entendu vos attentes, il apporte des réponses précises à chacune de vos interrogations.

Retrouvez-nous sur  

### **SMABTP - SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables,  
entreprise régie par le Code des assurances,  
RCS PARIS 775 684 764  
8 rue Louis Armand - CS 71201  
75738 PARIS CEDEX 15